



Communiqué de presse, Valence le 08 avril 2025

Cosmébio réaffirme son engagement : l'hexane n'a jamais eu sa place dans les cosmétiques labellisés Cosmébio

L'hexane, un solvant issu de la pétrochimie, est massivement utilisé par l'industrie agroalimentaire pour extraire les huiles végétales de graines comme le soja, le colza, le tournesol ou encore l'olive. Cet hydrocarbure, fréquemment utilisé dans des produits de grande consommation tels que les margarines, les laits infantiles ou encore le beurre de cacao, suscite aujourd'hui une vive inquiétude. Le député Richard Ramos vient de déposer une proposition de loi visant à en interdire son usage.

*Dans ce contexte, Cosmébio tient à réaffirmer un principe fondamental de son engagement : **l'hexane n'a jamais eu sa place dans les cosmétiques labellisés Cosmébio.***

Qu'est-ce que l'hexane ?

L'hexane est un **hydrocarbure dérivé du pétrole**, utilisé comme auxiliaire technique dans **l'extraction des huiles végétales**. Contrairement à un additif, il ne fait pas partie de la composition finale des huiles, mais intervient uniquement dans leur production pour en améliorer l'efficacité. En raison de cette fonction, l'hexane n'apparaît pas sur les étiquettes des produits, alors qu'il est **présent sous forme de résidus** dans les produits alimentaires.

Il est également utilisé comme solvant dans la fabrication de caoutchoucs synthétiques, ainsi que dans certains produits industriels tels que les colles, les peintures ou encore les encres d'imprimerie.

Quels sont les conséquences de l'hexane sur la santé et l'environnement ?

L'hexane présente plusieurs **risques pour la santé et l'environnement**, comme le souligne l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS).

Classé comme un liquide et des vapeurs très inflammables, il peut être mortel en cas d'ingestion ou de pénétration dans les voies respiratoires. L'exposition à l'hexane peut également **provoquer des irritations cutanées** ainsi que **des troubles neurologiques**, tels que la somnolence et les vertiges. De plus, il est considéré comme susceptible de **nuire à la fertilité** et présente un risque présumé d'effets graves sur les organes après des expositions répétées ou prolongées.

Sur le plan environnemental, l'hexane est **toxique pour les organismes aquatiques** et peut entraîner des effets néfastes à long terme.

Source : fiche toxicologique Hexane, INRS

Cosmébio : l'assurance d'une cosmétique propre, sans solvants pétrochimiques

Le **label Cosmébio** est une référence incontournable pour identifier les vrais cosmétiques naturels et bio. Il repose sur un **cahier des charges exigeant** – le **référentiel COSMOS (COSMetic Organic Standard)**, dont Cosmébio est membre fondateur – ainsi que sur une **charte de valeurs éthiques**, le **Manifeste Cosmébio**.

À ce titre, l'association rappelle que ce cahier des charges **exclut depuis toujours l'utilisation de l'hexane** dans les procédés de fabrication des cosmétiques biologiques et naturels.

Alors que le recours à l'hexane reste courant dans l'agroalimentaire pour optimiser le rendement d'extraction des huiles (notamment de tournesol et de colza), **Cosmébio garantit une cosmétique propre, transparente et respectueuse de la santé humaine comme de l'environnement**. Les huiles végétales utilisées dans les formules labellisées Cosmébio sont obtenues exclusivement par des procédés mécaniques doux, comme la pression à froid, préservant ainsi la qualité des principes actifs et la sécurité des consommateurs.

Choisir des cosmétiques labellisés Cosmébio, c'est dire non à l'hexane et à la pétrochimie

Depuis plus de 20 ans, Cosmébio promeut une **cosmétique bio et naturelle engagée, exigeante et traçable**. Grâce à son label fondé sur des critères rigoureux, l'association s'engage à garantir aux consommateurs des produits exempts de substances controversées. Chaque formule est développée dans le **respect du vivant, de la santé humaine et des ressources naturelles**, pour une utilisation en toute confiance.

À propos de Cosmébio :

Présidée par Damien Sineau, Cosmébio est l'association française de la Cosmétique bio. Elle a vu le jour en 2002 et réunit aujourd'hui plus de 500 sociétés. Toutes s'engagent à respecter les principes du [Manifeste Cosmébio](#). Les garanties du label Cosmébio concernent chaque étape du cycle de vie d'un cosmétique : origine des matières premières, pour encourager un approvisionnement éthique et durable ; procédé de transformation doux et non polluant ; fabrication du produit fini ; étiquetage transparent et communication responsable. Un contrôle par un certificateur indépendant est obligatoire chaque année pour vérifier la conformité des produits avec tous les critères du [référentiel COSMOS](#). Plus de 16 000 produits et plus de 800 marques sont actuellement concernés par ce label.

Laurane Froment – laurane@grenadine-rp.com
Marine Beaulieu – marine.beaulieu@grenadine-rp.com